

Causerie

Autor(en): **C.T.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 27

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Causerie.

Le temps superbe dont nous jouissons depuis plusieurs semaines nous procure à tous des jouissances multiples, un bonheur inexprimable.

Dans le vignoble, comme dans la campagne, tout n'est qu'activité, tout n'est que mouvement ; on remarque partout un déploiement d'ardeur et de forces inaccoutumés ; c'est un va-et-vient continu.

Dès l'aube, les cheminées des paisibles habitations lancent dans les airs leurs fumées blanchâtres ; les bonnes ménagères, déjà debout, préparent à leurs gens le copieux déjeuner qu'ils prendront avant de partir pour la vigne, ou bien pour les champs, où des foins abondants et bien mûrs attendent patiemment de tomber sous la faux.

A la vigne, c'est le moment de l'*attache*, besogne longue, délicate, et qui réclame des doigts exercés. La paille, trempée dès la veille dans l'eau claire de la fontaine et soigneusement enveloppée dans une serpillière, se prête mollement à ce genre de travail.

Le soleil darde ses rayons brûlants sur tout ce monde de travailleurs ; il fait chaud ; les gouttes de sueur glissent comme des perles sur ces visages brunis ; les gosiers sont altérés, l'on a soif ; mais tout est bien prévu : un palliatif est là, tout près. Enveloppée bien au frais dans la même serpillière, une *barillette* attend, à l'ombre d'un cep, le moment où chacun lui distribuera de reconfortantes accolades.

Les heures s'écoulent ; l'on avance ; il est vrai que l'on ne gaspille pas son temps en futiles conversations ; à peine quelques mots viennent-ils interrompre le bruissement des feuilles et des rameaux.

Onze heures viennent de sonner au clocher du village ; c'est le moment où le vigneron, le campagnard, à l'habitude de prendre ce qu'en ville nous appelons le *dîner*.

Ah ! elle se gardera bien, la bonne ménagère, de le faire attendre à ses gens ! Aussi a-t-elle pris d'avance ses dispositions pour qu'il soit prêt à l'heure et qu'il y ait pour tous suffisamment.

La hotte est là toute prête ; un linge bien blanc en couvre le contenu ; le traditionnel *bidon*, prix de l'année dernière, est aussi là, à ses côtés, plein d'une bonne soupe bien épaisse. Le garçon ou la fillette, revenus de l'école, iront porter tout cela.

On s'installe au pied de la vigne, sur le bord du mur, sur la terre, et chacun de piquer dans le plat. La conversation s'anime, on plaisante et l'on rit. Un nouveau baril, déposé au fond de la hotte par la diligente ménagère, fait le tour de toutes les bouches. Il faut bien quelque chose pour faire *châbler* le reste, n'est-ce pas ? par ces chaleurs surtout.

Quelquefois, après le diner, on s'accorde quelques minutes de répit ; on se laisse gagner par la moindre somnolence et l'on s'étire de tout son long.

Mais l'ouvrage ne se fait pas en dormant.

A l'œuvre ! Et les rameaux verts s'attachent, se *rebolloient* sous les doigts agiles de nos infatigables vigneron.

A trois heures et demie, le garçon est venu apporter le goûter, auquel chacun a largement fait honneur ; puis, au crépuscule, tout le monde rentre au logis, fatigué, mais content.

Le soir, lorsque l'ombre apporte au village quelque bienfaisante fraîcheur, les hommes se réunissent sur la place publique, devant la forge, devant la maison de commune, en groupes dont la sympathie opère la sélection. Ils se communiquent les nouveaux du jour, les progrès agricoles, les choses politiques, tout en aspirant la douce et caressante brise du soir.

On parle des diverses maladies de la vigne, des vers, du blackroth, du noir, du mildiou, etc. ; beaucoup de ces noms ne leur sont pas encore très familiers ; c'est ainsi que l'autre jour nous entendions dire à un vigneron qu'il avait *asphalté* ses vignes avec de la bouillie bordelaise, etc., etc. On discute également sur la quantité de la récolte de cette année ; les uns estiment qu'elle sera à peu près la même, d'autres comptent sur moins ; interrogez les, ils vous répondront : « Enfin, on ne sait ce qu'on a que lorsqu'elle est au pressoir ! etc. »

L'on rentre ensuite au logis, non sans

avoir pris un verre chez l'aubergiste voisin, ou chez soi, en famille.

Telle est, ces jours-ci, la tâche quotidienne des vigneron et nos contrées ; tâche bien remplie et qui sera, espérons-le, bien récompensée.

C. T.

Vieux document.

Dans le commencement de cette année, M. F. Doge, de la Tour-de-Peilz, a communiqué à la *Feuille d'avis de Verey*, les curieux statuts qu'on va lire, et dont nous conservons l'ancienne orthographe.

A l'approche du tir cantonal, qui s'ouvrira le 22 juillet, nous pensons que ce vieux document intéressera de nombreux lecteurs.

LOIX ET STATUTS

de la Noble Société des Mousquetaires de La Tour de-Peylz statuées en conseil du Tirage le 7^e juin 1723, et revues et confirmées dans le conseil de d. N. Société le 25^e May 1727 ; 6^e Juin 1728, 11^e May 1732 et 8^e May 1735.

1^o Celuy qui prendra le saint nom de Dieu en vain, Jurera par sa foy et par le nom odieux du Diable... et prononcera autres jurements execrables, payera au profit de la Société à chaque fois qu'il tombera dans ces fautes Deux baches soit : 6 sols.

2^o Celuy qui n'advertira, ou ne fera advertir le marqueur soit le chigare de vive voix, ou a coup de chapeau avant que de tirer son coup, payera vn Escu blanc, soit 7 florins 6 sols.

3^o Celuy qui ne tirera pas ses trois coups avant que de quitter le tirage, à moins qu'il n'en fasse cognoistre la nécessité pressante, payera à chaque fois trois baches soit 9 sols.

4^o Celuy qui donnera vn dementir à son camarade, insultera ou suscitera quelque difficulté à quelcun sur le tirage payera deux baches soit 6 sols.

Et si le jeu en est interrompu il sera privé de tirer ce jour-là :

5^o Celuy qui tirera sans épée, son coup sera nul :

6^o Celuy qui chargera son Mousquet avant que de venir sur le tirage. son coup sera nul, et compté pour vn.